



ANNEE SCOLAIRE 2024 – 2025

20, rue du Lycée  
97425 LES AVIRONS  
Tél : 02 62 38 09 16

Mél : [ce.9740045f@ac-reunion.fr](mailto:ce.9740045f@ac-reunion.fr)

## INSCRIPTIONS TOUTES FILIERES LYCEE DES AVIRONS

La TELE-INSCRIPTION s'effectue sur le portail :  
[teleservices.education.gouv.fr](https://teleservices.education.gouv.fr)

Une fois la TELE-INSCRIPTION réalisée, un responsable légal devra finaliser l'inscription au lycée.

LISTE DES PIECES OBLIGATOIRES A FOURNIR :

- Copie complète du livret de famille
  - Un justificatif d'adresse
  - 1 RIB du responsable légal qui perçoit les aides pour la filière Générale et Technologique
  - 2 RIB du responsable légal qui perçoit les aides pour la filière Professionnelle
  - Fiche intendance (pour tous les élèves, quel que soit le régime choisi) \*
  - Fiche « cartable numérique NUMERISAK » \*
- IMPORTANT : plus de livres « papiers » distribués dans les lycées de l'académie.

\*Imprimable sur le site du lycée : <https://etab.ac-reunion.fr/lyc-antoine-de-saint-exupery/reinscriptions-inscriptions-2024-2025/>

### ATTENTION :

- **La présence d'un responsable légal de l'élève est obligatoire.**
- **Section professionnelle : Toute inscription non réalisée le jour prévu au calendrier, sans en avoir informé le lycée, pourra être considérée comme annulée : l'élève se verra comme refusant l'affectation.**
- **Tout dossier incomplet ne sera pas accepté.**